



## GESTION DE CRISE ORSEC/POLMAR-Terre

### OBJECTIFS

En premier lieu, cette formation vise à former les participants sur les risques et les enjeux, les moyens de lutte contre une pollution accidentelle du littoral existants, l'articulation des moyens, des missions et des responsabilités entre services, les solutions aux problèmes du financement des interventions, du contentieux et du suivi juridique, la communication en situation d'urgence.

Le second objectif est de favoriser les rencontres entre les stagiaires afin qu'ils découvrent réciproquement le rôle, les participants et les impératifs de chacun.

A l'issue, les personnels ainsi formés seront capables d'intégrer un PC de gestion de crise et de s'impliquer dans l'élaboration de plans d'urgence de lutte à terre.

### PUBLIC

Agents des préfectures terrestres  
Pompiers et services de secours  
Personnels des administrations et collectivités susceptibles de diriger un poste de commandement de crise ou de jouer un rôle en cas de pollutions accidentelles du littoral (DDTM, DML, DIRM, DREAL, ARS...)

### THÈMES

- Organisation ORSEC/POLMAR, liaison et coordination mer-terre, rôle du préfet et des différents services, rôle des organismes internationaux, rôle des experts, moyens mobilisables ;
- Méthode de raisonnement, mesures de sauvegarde, principes généraux de lutte ;
- Comportement et impact des polluants, santé publique, sensibilité du littoral, état zéro ;
- Recueil et échanges de données ;
- Principes de la lutte sur le littoral, moyens de protection du littoral, techniques de nettoyage, organisation des chantiers, gestion des déchets ;
- Dispositions juridiques et régimes de responsabilités, les assurances, fonds d'indemnisation, cellules financières ;
- Communication médiatique de crise ;
- Cas concrets.

Ces thèmes sont illustrés par des travaux dirigés.

### SESSIONS

**Participants** : le nombre de participants doit être compris entre 12 et 20

**Intervenants** : Cedre, Cerema, Direction des affaires maritimes, DGSCGC, MTEs, préfecture du Finistère, universitaire, juriste, consultant (journaliste).

**Niveau OMI** : 3

**Programme** : défini avec le Cerema et le Ministère de l'Environnement/DAM

**Durée** : 4 jours, du lundi 13 h 30 au vendredi 14 h 00

**Nombre d'heures de cours** : 32 h

**Lieu** : Cedre, Brest

**Dates 2018** : 25 juin-29 juin

**Se préparer au stage** : prendre connaissance des textes composant le dispositif réglementaire ORSEC / POLMAR de son département

**Inscriptions** : auprès du Cedre, sauf Ministère de l'Environnement/DAM\*

**Tarif HT** : (hors Ministère de l'Environnement/DAM\*) 2420 €. Les tarifs comprennent les coûts d'hôtel, de transport hôtel-Cedre, les déjeuners et les documents de cours sur clé USB.

\*Ministère de l'Environnement/DAM : s'adresser à l'ENSAM de Nantes

Par Arrêté du 16 août 2012, sous la signature du Directeur de l'eau pour le Ministre d'État, le Cedre est agréé au titre de l'article L.211-5-1 du code de l'environnement pour l'organisation de stages de formation dans le domaine de la gestion et de la lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures ou produits chimiques en mer, dans les ports maritimes, sur le littoral et dans les lacs et cours d'eau.